

Climat, inégalités et lutte des classes – Un panorama mondial

mercredi 8 décembre 2021, par [TANURO Daniel](#)

Au cours de la COP26, à Glasgow, une information-choc a été donnée aux délégué.e.s par le directeur du Potsdam Institute (PIK), Johan Rockström : pour rester sous 1,5°C de réchauffement [1] en respectant la justice climatique, il faut que, d'ici 2030, le 1% le plus riche de la population mondiale divise ses émissions par trente ; les 50% les plus pauvres, par contre, pourront les multiplier par trois. [2]

Sommaire

- [Méthodologie](#)
- [La politique climatique \(...\)](#)
- [La réduction des émissions \(...\)](#)
- [Les promesses de « transition »](#)
- [Une image incomplète](#)
- [Limites de l'analyse par \(...\)](#)

Pour mesurer l'impact de ces chiffres, il faut prendre en compte qu'ils ont été assésés aux délégations officielles par un scientifique de premier plan résumant les dix conclusions les plus récentes de la science du changement climatique. Le service de presse du PIK m'ayant indiqué à quelle source son directeur avait puisé, je me suis plongé dans l'article de référence, pour en savoir plus. Il s'agit d'une étude commanditée par Oxfam et réalisée par Tim Gore, un ancien responsable de l'ONG, devenu récemment chef du département « bas carbone et économie circulaire » de l'Institut européen pour la politique environnementale. [3]. Son contenu mérite à la fois une large diffusion et un examen critique.

Le thème de l'injustice climatique est généralement abordé par pays, en fonction des responsabilités historiques du Nord et du Sud global : le premier est riche et responsable, le second est pauvre et victime. Or, les pauvres Etasunien.ne.s ou Européen.ne.s ne sont pas riches et les riches Chinois.e.s ou Indien.ne.s ne sont pas pauvres... L'étude d'Oxfam s'efforce d'intégrer cette réalité de classe. C'est son atout majeur. Mais commençons par présenter la méthodologie mise en œuvre.

Méthodologie

L'auteur compare les émissions de CO₂ dans la sphère de la consommation. Les rejets sont donc imputés au pays où les biens et services sont consommés, pas aux pays où ils sont produits. Ils sont exprimés en tonnes de CO₂ par personne et par an, chiffre obtenu en divisant les émissions du pays considéré par la population. Le résultat inclut toutes les sources d'émission : ménages, entreprises, services publics, mais il est corrigé en fonction des résultats des enquêtes nationales sur les conditions de vie des ménages [4]. C'est cette correction qui permet d'appréhender l'inégalité climatique non seulement en termes Nord-Sud mais aussi en termes de pauvres et de riches au sein même des pays, que ceux-ci soient pauvres ou riches. Le texte insiste d'ailleurs sur l'importance croissante de cette approche : « bien que l'inégalité carbone soit souvent plus forte au niveau global [5], les inégalités au

sein des pays sont aussi très significatives. *Elles conditionnent de plus en plus l'amplification de l'inégalité globale et ont probablement un impact plus grand sur l'acceptabilité politique et sociale des efforts nationaux de réduction des émissions* » (je souligne, DT). On reviendra plus loin sur ce point, qui est évidemment d'une importance stratégique dans la lutte pour le climat.

La politique climatique creuse les inégalités

On a une estimation des parts des émissions actuelles imputables à la consommation des différents groupes de la population : le 1% le plus riche, les 10% les plus riches, les 40% à revenus « moyens » et les 50% les plus pauvres [6]. Sur base des « Contributions nationales déterminées » des Etats [7] et des nouveaux engagements que ceux-ci ont communiqués juste avant la COP26, on peut estimer le volume probable des émissions en 2030, donc aussi l'écart de ce volume par rapport à la trajectoire de réductions à suivre pour atteindre « zéro émissions nettes » en 2050 [8]. On peut aussi estimer l'évolution probable des parts des émissions de chaque groupe de revenus, les rapporter au nombre de gens dans chaque groupe, et obtenir ainsi les volumes d'émissions moyens par personne et par groupe, au niveau global et au niveau national. Enfin, on peut comparer ces volumes au volume d'émission individuel moyen compatible globalement avec l'objectif de 1,5°C maximum : 2,3 tonnes de CO₂/personne/an [9]. De la sorte, on fait plus que visualiser l'injustice climatique actuelle ; on voit dans quel sens la politique en cours la fera évoluer d'ici 2030, globalement et par groupe.

Les résultats peuvent être synthétisés sous forme de tableau :

Classes (*)	Nbre pers.	Revenu p/an	% émis. 1990	% émis. 2030	Ecart 2030
1 %	79 millions	> 172.000 \$	13 %	16 %	+ 67,7 tCO ₂ /pers/an
10 %	790 millions	> 55.000 \$	37 %	32 %	+ 18,7 tCO ₂ /pers/an
40 %	1,975 milliards	> 9.800 \$	42 %	43 %	+ 2,5 tCO ₂ /pers/an
50 %	3,400 milliards	< 9800 \$	8 %	9 %	- x (**)

Légende

Nbre pers. : Nombre de personnes approximatif
 Revenu p/an : Revenu moyen/personnes/an
 % émis. 1990 : Part des émissions globales en 1990
 % émis. 2030 : Part des émissions globales en 2030
 Ecart 2030 : Ecart 2030 par rapport à 2,3 tCO₂/pers/an

(*) Le 1% est repris dans le 10%

(**) Les 50% sont bien au-dessous des 2,3tCO₂/pers/an. Selon l'étude, ils le resteraient même si leurs émissions augmentaient de 200% d'ici 2030.

Pour ne pas mésinterpréter ces chiffres, il faut insister sur le fait qu'on n'évalue pas ici l'inégalité sociale mais l'inégalité carbone. Ainsi, la baisse attendue en 2030 de la part des émissions globales imputables aux 10% ne découle évidemment pas du fait que les riches seront moins riches dans une dizaine d'années. Elle exprime plutôt le fait que les membres du groupe mondial des 10% vivent principalement dans des pays capitalistes développés où l'intensité carbone diminuera plus rapidement que dans le reste du monde, et qu'ils ont, plus que d'autres, les moyens d'acquérir des technologies vertes. On reviendra plus loin sur la

manière d'interpréter le fait que la part des émissions du 1% de très riches continue cependant à croître. Pour le moment, concentrons-nous sur les très riches et sur les pauvres.

L'étude confirme ce qu'Oxfam répète depuis des années : le 1% le plus riche de la population mondiale émet près de deux fois plus de CO₂ que les 50% les plus pauvres. Mais on constate en plus que les politiques climatiques décidées par les gouvernements depuis la COP21 (2015, Paris) approfondissent cette injustice : en effet, la part des émissions globales imputables à la consommation du 1% le plus riche, passée de 13% en 1990 à 15% en 2015, continuera à grimper pour atteindre 16% en 2030. Elle sera alors de 25% supérieure à ce qu'elle était en 1990, et seize fois supérieure à la moyenne globale. En 2030, chaque personne appartenant au groupe mondial des très riches émettra plus de trente fois les 2,3 tonnes de CO₂/personne et par an compatibles avec le respect du 1,5°C maximum. Les 50% les plus pauvres, par contre, ne verront guère de changement : leur part des émissions mondiales passera de 8% à 9% par an et leurs émissions par tête resteront très au-dessous des 2,3 tonnes de CO₂/personne/an.

La réduction des émissions est inversement proportionnelle au revenu

L'image d'une aggravation de l'injustice climatique globale depuis la COP21 se précise lorsqu'on compare les évolutions de 2015 à 2030 des émissions par personne de chaque groupe (telles qu'elle ressortent des politiques en cours), avec les évolutions que ces émissions par groupe devraient suivre pour rester sous le 1,5°C de réchauffement dans la justice climatique :

Classes	Evolution des émissions par tête 2015-2030 sur base des politiques en cours	Evolution des émissions par tête 2015-2030 compatibles avec la justice climatique
1 %	-5 %	-97 %
10	-11 %	-90 %
40 %	-9 %	-57 %
50 %	17 %	233 %

Globalement, les émissions par tête en 2030 seront 7% plus basses qu'en 2015 (si les Etats respectent leurs engagements !). On sait que cette réduction est très inférieure à la réduction moyenne par personne requise pour rester sous 1,5°C : 52%. L'élément nouveau qui apparaît ici est que, en plus d'aggraver l'inégalité globale, l'effort inscrit dans les politiques climatiques des gouvernements est inversement proportionnel au revenu : le 1% le plus riche fera le vingtième (97/5), les 10% les plus riches le huitième (90/11), et les 40% de revenus moyens le sixième (57/9) de ce que la justice climatique devrait dicter. Il y a donc à la fois des injustices entre ces trois classes (les 40% de revenus « moyens » se rapprochent le plus de l'objectif) et une injustice plus grande encore du fait que la moitié de la population mondiale n'utilisera en 2030 qu'un treizième du budget carbone auquel elle aurait droit si le principe des « responsabilités et capacités différenciées » était respecté. (233/17). [\[10\]](#).

L'évolution des parts des émissions imputables aux 10% les plus riches (entre 55.000 et 172.000 \$/an) et aux 40% dont le revenu est dit « moyen » (entre 9.800 et 55.000 \$/an) mérite qu'on s'y attarde. Ces deux catégories regroupent en effet des fractions substantielles, voire majoritaires, des salarié.e.s dans les pays capitalistes développés et dans les pays capitalistes dits « émergents », respectivement. [\[11\]](#). L'étude comporte un graphique très éclairant comparant trois trajectoires d'évolution des émissions par tête en fonction des revenus - des plus pauvres parmi les pauvres aux plus riches parmi les riches : la trajectoire de 1990 à 2015,

la trajectoire de 2015 à 2030 et la trajectoire 2015-2030 compatible avec le 1,5°C maximum dans la justice climatique. La double conclusion de l'étude est percutante :

1°) « les classes moyennes mondiales (les 40%) qui ont vu leurs taux d'émission croître le plus rapidement durant les années 1990-2015 subiront le retournement de tendance le plus important durant les années 2015-2030 » ;

2°) « les réductions (d'émission, DT) les plus profondes viendront des citoyen.ne.s qui ont le revenu le plus bas dans les pays riches ».

Les promesses de « transition juste » : de la poudre aux yeux

Poser l'injustice climatique en termes de groupes de revenus permet de saisir des réalités qui échappent à l'analyse lorsque la question est appréhendée simplement en termes de pays riches et pauvres. Cela met notamment en lumière la responsabilité croissante des riches, et surtout des très riches, non seulement au Nord mais aussi dans le Sud global. Comme le dit l'étude, « il est notable que dans tous les pays grands émetteurs, les projections en 2030 des 10% les plus riches et du 1% le plus riche *nationalement* montrent des empreintes de consommation individuelle substantiellement supérieures au niveau du 1,5°C global par tête » (je souligne, DT). Voyons cela de plus près :

- L'Inde est le seul grand pays émetteur dans lequel les émissions moyennes par tête en 2030 resteront au-dessous des 2,3 tonnes de CO₂/personne/an correspondant au 1,5°C maximum. C'est le seul aussi où les émissions des 50% les plus pauvres resteront très nettement au-dessous de ce niveau. Mais les émissions des 10% d'Indien.ne.s les plus riches dépasseront celui-ci cinq fois, et celles du 1% le plus riche plus de vingt fois.
- Les 50% d'Etasunien.ne.s les plus pauvres ne dépasseront que faiblement le seuil de 2,3 tCO₂/personne/an, mais le 1% le plus riche émettra en moyenne cinquante-cinq fois plus (127 tonnes) et les 10% les plus riches quinze fois (35 t environ).
- En Chine, les émissions des 50% les plus pauvres resteront en 2030 au-dessous de la barre fatidique, mais celles des 10% les plus riches seront plus de dix fois au-dessus et celles du 1% le plus riche plus de trente fois (82 tonnes).
- Les projections pour l'Union européenne et la Grande-Bretagne sont très instructives également : en 2030, les émissions des 50% les plus pauvres approcheront le volume moyen global compatible avec 1,5°C... mais celles des 10% les plus riches seront cinq à six fois au-dessus, et celles du 1% plus de quinze fois.

Ces données montrent on ne peut plus clairement que les engagements à la « transition juste » inclus dans les résolutions officielles des COP ne sont que de la poudre aux yeux. Blablabla.

En réalité, on observe un double mouvement : 1°) l'injustice climatique s'approfondit et 2°) la classe des super-riches/super-pollueurs se recompose du fait de la montée en puissance du Capital en Asie. Au sein de ce groupe, il n'est pas exagéré de parler d'un basculement. En 2015, en effet, le 1% le plus riche de la planète émettait 15% du CO₂ global. Les riches Chinois.es y contribuaient pour 14%, les riches Etasunien.ne.s pour 37%, les Européen.ne.s pour 11% et les Indien.ne.s pour 5%. Selon les projections de l'étude, en 2030, le 1% le plus riche aura encore accru sa part du CO₂ global : 16%. Mais les riches Chinois.es y

contribueront pour 23%, les riches Etasunien.ne.s pour 19%, les riches Européen.ne.s pour 4% et les riches Indien.ne.s pour 11%. [12]. Synthèse dans le tableau ci-dessous :

Pays	Part du CO ₂ global émis par le 1% le plus riche en 2015	Part du CO ₂ global émis par le 1% le plus riche en 2030
Monde	15 %	16 %
Chine	14 %	23 %
Etats-Unis	37 %	19 %
UE	11 %	4 %
Inde	5 %	11 %

L’auteur de l’étude ne le note pas, mais il est frappant de constater aussi que, à l’autre extrémité de la pyramide des revenus, on note une convergence assez nette des empreintes carbone : les 50% de pauvres aux Etats-Unis, dans l’Union Européenne, en Grande-Bretagne et en Chine émettront par tête, en 2030, une quantité de CO₂ relativement analogue, un peu supérieure ou un peu inférieure aux 2,3t/pers/an. [13].

Une image incomplète

En dépit de son grand intérêt, l’étude d’Oxfam ne donne cependant pas une image complète des responsabilités climatiques des différentes classes de revenus. Il est plus que probable qu’elle sous-estime les émissions imputables aux plus riches, mais aussi qu’elle surestime les émissions imputables aux 40% de revenus moyens, et même à une frange des 10% de riches. Il y a en effet deux difficultés.

Premièrement, les émissions imputables au 1% le plus riche sont aussi difficiles à débusquer que leurs avoirs, et pour la même raison : le secret bancaire, la fraude fiscale et l’absence de cadastre des patrimoines. L’auteur le note : « Alors qu’il y a des méthodes robustes pour estimer les empreintes individuelles en appliquant des coefficients carbone aux biens et services identifiés dans les recensements de la population, il est largement reconnu que ces méthodes sous-représentent la consommation des citoyen.ne.s les plus riches ». Pour surmonter ce problème, l’étude se base sur les travaux de chercheurs/euses qui ont mis en évidence diverses réalités. Par exemple :

- des données disponibles concernant les voitures, les maisons, les avions et les yachts indiquent que les émissions dues à la consommation des milliardaires atteignent facilement plusieurs milliers de tonnes de CO₂/pers/an. Les superyachts, dont les ventes explosent dans le cadre de la pandémie, sont les sources principales de ces rejets (un super yacht émet environ 7000 tonnes de CO₂/an) [14] ;
- le transport est la plus grande source d’émissions des plus riches. En particulier le transport aérien : selon certaines études, 50% des vols de passagers sont le fait d’1% de la population mondiale. Sur base des voyages des célébrités, on peut considérer que l’empreinte « avion » des plus riches atteint plusieurs milliers de tonnes de CO₂/an. Le développement insensé du « tourisme spatial » ne peut évidemment qu’amplifier la tendance. [15]

Cependant, cette hyperconsommation de grand luxe n’est que le sommet de l’iceberg. Elle ne saisit pas les émissions imputables aux investissements capitalistes du 1% le plus riche.

L'auteur intègre des travaux qui évaluent à 70% la part de l'empreinte carbone des plus riches résultant de leurs investissements capitalistes. Mais il ne s'agit que d'une estimation, compliquée par l'opacité du secteur financier.

Deuxièmement, même en appliquant aux émissions des ménages le coefficient carbone mentionné plus haut, répartir les émissions des entreprises et du secteur public sur toute la population est une démarche discutable. Cela ne prend pas en compte le fait - mentionné dans l'étude - que les plus gros émetteurs de CO₂ (le 1% le plus riche) exercent sur les décisions « une influence disproportionnée du fait de leur statut, de leur pouvoir politique et de leur accès aux décideurs politiques ». Pour prendre un exemple : le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes répondait aux besoins de Vinci et de ses actionnaires, pas à ceux des classes populaires. Le même raisonnement s'applique aux dépenses militaires et à quantité de projets, pour ne pas parler des subsides publics aux entreprises.

Limites de l'analyse par la consommation

On touche ici aux limites d'une approche de la catastrophe climatique par le biais de la consommation des différentes catégories de revenus. En réalité, toute consommation présupposant une production, les niveaux de consommation des groupes de revenus doivent être analysés à la lumière des positions que ces groupes occupent dans la production. « L'influence disproportionnée » du 1% le plus riche se retrouve partout parce que les membres de ce groupe sont propriétaires des moyens de production. Ils sont la classe dominante et l'Etat est l'instrument de leur domination. Les classes populaires sont dans une toute autre situation : elles subissent les décisions des entreprises et des institutions sur lesquelles elles n'ont pas prise, et produisent au-delà de leurs besoins, pour le profit des capitalistes. Elles supportent par conséquent un volume d'émissions qui résulte de la dynamique productiviste du Capital, pas de leur libre arbitre.

Face à la mystification du discours dominant qui nous exhorte indistinctement à « changer nos comportements », l'étude d'Oxfam a le très grand mérite de braquer le projecteur sur les énormes inégalités de consommation et d'exprimer celles-ci en termes de responsabilités dans les émissions de CO₂. De plus, elle met en pleine lumière que la politique des gouvernements, en dépit du blabla sur la « transition juste », approfondit l'injustice climatique.

En même temps, on constate assez facilement que la solution ne peut venir de mesures prises dans le seul cadre de la sphère de la consommation. Faisons l'hypothèse absurde que, d'ici 2030, le 1% le plus riche ou les 10% de riches aient ramené leurs rejets à 2,3 tCO₂/personne/an. Dans ce cas, il faudrait encore, pour rester dans les clous du 1,5°C, que les 40% de la soi-disant « classe moyenne » divisent leurs émissions par plus de deux dans l'Union Européenne et en Grande-Bretagne, par trois en Chine, et par quatre environ aux Etats-Unis [16]. Comment ? Bien qu'indispensable, la redistribution radicale des richesses (telle que proposée par Thomas Piketty), ne permettrait pas de résoudre le problème - elle ne ferait que le déplacer. Le défi ne peut être relevé qu'en redéfinissant les besoins réels de la majorité sociale, en organisant la production en fonction de ceux-ci, et en supprimant les productions inutiles et nuisibles.

« L'acceptabilité sociale » évoque la pénibilité des efforts à endurer. Pour le plus grand nombre, c'est un repoussoir. Des changements profonds sont certes nécessaires, et il ne suffit pas de « faire payer les riches ». Mais il faut oser raisonner en termes de « désidérabilité ». Produire moins, pour les besoins ; transporter moins, travailler moins, partager plus ; prendre

soin des personnes et des écosystèmes ; gérer les ressources sobrement, collectivement et démocratiquement, pour vivre toutes et tous une vie bonne et confortable : voilà la perspective écosocialiste qui peut fonder un plan de réformes de structures anticapitalistes adapté au 21^e siècle. Car une chose est certaine : il n'y a pas d'issue sans mettre en question la concurrence pour le profit, moteur du productivisme basé sur le droit de propriété capitaliste.

Daniel Tanuro

8/12/2021

Notes

[1] Eventuellement avec un petit dépassement temporaire, selon Rockström

[2] Cf mon bilan de la COP26, ESSF (article 60202), [Apothéose néolibérale : la COP26 fonde le marché mondial de l'incendie et l'offre aux incendiaires capitalistes, au détriment des peuples.](#)

[3] <https://www.oxfam.org/en/press-releases/carbon-emissions-richest-1-set-be-30-times-15degc-limit-2030>

[4] En appliquant un « coefficient carbone » aux biens et services consommés

[5] On considère que les inégalités entre pays contribuent pour 70% à l'inégalité carbone globale

[6] le 1% est intégré aux 10%

[7] NDC, en d'autres termes les « plans climat » nationaux

[8] Cet écart est désigné en anglais par l'expression « emissions gap »

[9] pour une population de 7,9 milliards en 2030

[10] L'auteur consolide ainsi la conclusion à laquelle il était arrivé dans une publication antérieure : un tiers du budget carbone compatible avec l'accord de Paris est gaspillé à étendre la consommation des 10% les plus riches de la population mondiale

[11] Exprimé en équivalent temps plein, le revenu brut annuel moyen des salarié.e.s est de 44.000 \$/an environ en Europe occidentale, de 63.000 \$/an aux Etats-Unis. Selon les sources, il varie entre 9.200 \$/an et 14.000 \$/an en Chine, au Brésil et en Afrique du Sud

[12] Vu l'importance du charbon en Chine et en Inde, ce « changement de la géographie de l'inégalité carbone », comme dit l'étude, pourrait contribuer à expliquer que la part des émissions globales du 1% continuera d'augmenter, contrairement à celle des 10%

[13] L'Inde est le seul pays grand émetteur dans lequel les émissions des 50% resteront très inférieure aux 2,3t - du même niveau que dans les pays dits « en développement »

[14] <https://luxus-plus.com/les-milliardaires-boostent-le-marche-des-superyachts/>

[15] Vu la dépendance des transports aériens aux combustibles fossiles, l'usage intensif de l'avion par le 1% peut être une seconde explication du fait que la part des émissions mondiales de ce groupe continuera d'augmenter, contrairement à celles des 10%.

[16] l'Inde est le seul pays grand émetteur où les émissions des 40% restent au-dessous des 2,3tCO₂/personne/an en 2030, selon l'étude